Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_214-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12/10/2026
Délibération n°41

L'an deux mille vingt-six, lundi douze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi six du mois d'octobre deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	57
Votants	60
Vote	
Pour	60
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Fabienne GLET, Maire de Saint-Ganton, donne Pouvoir à Franck PICHOT, Richard HERVE, délégué de Guémené-Penfao, donne Pouvoir à Isabelle BARATHON, Yvonnick PERRIN, délégué de Sixt-sur-Aff, donne Pouvoir à Nathalie BERTY, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER

Secrétaire de séance : Françoise GRIGNAC

AMENAGEMENT DURABLE – SEM BREIZH : APPROBATION RAPPORT DU MANDATAIRE EXERCICE 2025

Annexes :

- *Rapport du mandataire exercice clos 2025*
- *Rapport d'activités*

La présente délibération a pour objet de désigner les représentants de REDON Agglomération au sein de SEMBREIZH.

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

SEMBREIZH est l'opérateur régional d'économie mixte de la Région Bretagne. Forte d'une présence de 60 ans, la société équipe, développe et investit au service de la Bretagne. Elle est un outil de référence pour rendre la région et ses territoires toujours plus attractifs.

SEMBREIZH se définit comme « l'activateur » des territoires de Bretagne. En tant que société d'économie mixte régionale, elle favorise et concrétise les initiatives territoriales en Bretagne.
Ses cœurs d'activité sont l'aménagement, la construction, le développement de projets d'échelle territoriale ou régionale ainsi que le soutien aux activités économiques et aux énergies renouvelables grâce à ses filiales d'investissement régional BreizhImmo et Eilañ.
Maître d'ouvrage, SEMBREIZH intervient au service de tous les Bretons, avec les collectivités publiques et les acteurs économiques. Elle accompagne ainsi le développement de la Bretagne, sous l'impulsion du Conseil Régional, son premier actionnaire.

En tout, la société compte 24 actionnaires répartis entre public et privé : collectivités territoriales bretonnes d'une part, et acteurs économiques régionaux d'autre part, notamment la Caisse des Dépôts.
Son Conseil d'administration compte 17 sièges, dont 7 représentent le Conseil régional de Bretagne.

VU les statuts de SEMBREIZH ;

VU la délibération CC_2026_70 du Conseil communautaire du 27 avril 2026 approuvant la représentation de REDON Agglomération à la SEMBREIZH ;

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_214-DE

CONSIDERANT que l'article L. 1524-5 du CGCT, impose que les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **d'approuver le rapport du mandataire sur l'exercice clos 2025 ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTÉES A 60 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 12/10/2026

La Secrétaire de séance,
Françoise GRIGNAC

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34